

## Proposition de la CURIF à la consultation sur la simplification de l'ESR

Transformer le Conseil National des Universités (CNU) en une instance consultative, au même titre que le HCERES :

Le rôle de qualification, de promotion et d'évaluation des enseignants-chercheurs, qui est attribué au CNU, pose un problème majeur de lourdeur administrative. Il est nécessaire de l'adapter afin de correspondre davantage aux besoins multiples et variés des universités.

Toutes les universités n'ont pas les mêmes moyens en termes de gestion et contrôle de leurs ressources humaines. Les plus grosses universités ont les moyens de gérer elles-mêmes les missions qui sont aujourd'hui dévolues au CNU, d'autres, de taille plus modeste, auront toujours besoin de l'appui du CNU dans leur gestion des ressources humaines. Le **système actuel est très lourd administrativement** parlant puisque de nombreux aller-retour entre l'administration des universités et le CNU sont nécessaires pour accomplir ses missions. C'est une perte de temps et d'énergie importante pour accomplir une tâche que les universités sont désormais plus à même de prendre en charge. Pour ces raisons, **il paraît essentiel que la consultation du CNU ne soit plus obligatoire et contraignante, mais seulement facultative et non contraignante.**

La gestion des ressources humaines est aujourd'hui de la responsabilité pleine et entière des établissements et le CNU joue toujours un rôle qui empiète sur le principe d'autonomie des universités. Il est donc **essentiel que les compétences du CNU soient transférées aux universités qui sont en capacité de les assumer.** Le conseil pourrait toujours être consulté pour avis, non contraignant, par les universités qui le jugent nécessaire et qui en ont le besoin. D'un côté cette limitation de la charge pour la CNU rendrait son travail plus rapide, plus efficace et plus qualitatif et cela simplifierait le travail des universités, permettant une gestion des ressources humaines plus efficiente et répondant au principe législatif d'autonomie des universités.